

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 16 février 2023, s'est réuni le Jeudi 23 février 2023 à 18h00, à la salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 / Quorum : 17

Nombre d'administrateurs présents : 19

Nombre d'administrateurs représentés : 3

Administrateurs présents : 19

Jean-Pierre	ANDRE
Marie-Claude	ANSANAY ALEX
Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Davy	COUREAU
Claude	DURAY
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Mustapha	HADDOU
Olivier	JEZEQUEL
Emmanuel	LOMBARD
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés : 3

Jean-François DURAND	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Petite enfance – Convention de partenariat avec l'association Naturellement Enfant – Ateliers nature et éducation à l'environnement – Année 2023

Rapporteur : Mustapha HADDOU

Le CIAS Arlysère organise et met en œuvre la compétence Petite enfance sur le territoire d'Arlysère et notamment la gestion des Relais Petite Enfance et des établissements d'accueil du jeune enfant.

Dans le cadre des matinées d'animations proposées au Relais Petite Enfance de Beaufort ainsi qu'au sein de l'établissement d'accueil du jeune enfant de Beaufort, il est proposé de mettre en place des séances d'ateliers nature et d'éducation à l'environnement en direction des enfants âgés de 3 mois à 3 ans.

Pour ce faire, il convient de fixer les modalités d'organisation et de collaboration entre le CIAS Arlysère et l'association Naturellement Enfant, représentée par Emilie LEPAGE, conformément à la convention jointe en annexe.

Les objectifs des ateliers sont :

- D'éveiller les sens de l'enfant, de lui permettre d'exercer son sens de l'observation et sa motricité fine
- De laisser place à son imagination et de stimuler sa créativité
- D'explorer les caractéristiques des arbres et de la forêt et de lui faire prendre conscience des richesses de la nature
- Dans le cadre de la professionnalisation des assistants maternels, proposer des ateliers qui peuvent être reproduits à la maison avec des éléments de la nature.

L'association facturera la prestation au CIAS d'Arlysère pour 10 heures d'interventions : soit 350 € (175 € pour le multi-accueil (5h) et 175 € pour le Relais Petite Enfance (5h)) pour des séances d'ateliers nature, frais de déplacements inclus.

La présente convention est conclue pour la période de mars à décembre 2023.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention de partenariat avec l'association Naturellement Enfant pour l'organisation d'ateliers nature sur les structures Petite Enfance mentionnées ci-dessus pour la période de mars à décembre 2023 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

